



AIDE - MEMOIRE

des conditions d'admission détaillées aux postes

d'éducateur diplômé (m/f)

L'administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette se propose de recruter pour les besoins de son service Jeunesse, un éducateur diplômé, à temps plein, moyennant un contrat à durée indéterminée

Conditions d'admissibilité :

- remplir les conditions de nationalité telles que déterminées par la loi du 18 décembre 2009 concernant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

Conditions d'études :

Les candidats et candidates doivent être détenteurs du diplôme luxembourgeois d'éducateur ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education Nationale.
Les intéressés qui ne sont pas en possession d'un des diplômes requis, sont priés de ne pas présenter une candidature.

Missions du nouveau titulaire :

- Assistance et conseil au responsable du Service de la Jeunesse dans le cadre du plan communal jeunesse ;
- Travail de terrain auprès des jeunes (opsichend Jugendarbecht);
- Organisation et gestion de projets éducatifs pour les jeunes de 12 à 30 ans ;
- Accueil et information du public ;
- Travail en partenariat ;
- Gestion des réseaux sociaux.

Le profil requis est le suivant :

- Parfaite maîtrise orale et écrite des trois langues usuelles (luxembourgeois, français et allemand) ;
- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation et de la communication ;
- Aisance relationnelle ;
- Pouvoir travailler de façon autonome et en équipe ;
- Maîtrise des logiciels informatiques usuels (Word, Excel, Outlook, Power Point...) ;
- Flexibilité des horaires de travail (travail possible les soirs et week-end) ;
- Permis de conduire B.

Expérience professionnelle:

Une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine de la gestion et du développement de projets ayant trait à la jeunesse sera considérée comme un avantage.

Pièces à joindre à la candidature :

1. Lettre de motivation
2. Copie de la carte d'identité ou du passeport.
3. Extrait récent du casier judiciaire (numéro 3 et 5).
4. Copies des certificats et diplômes d'études.
5. Curriculum vitae.

Les candidatures munies des pièces à l'appui demandées sont à adresser au collège échevinal, b.p. 145, L-4002 Esch-sur-Alzette, pour le **4 février 2023** au plus tard.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Conditions de recrutement :

Le recrutement se fera par examen sur dossiers et titres, suivi le cas échéant d'une audition.

Examen médical d'embauche :

Les nouveaux titulaires devront se soumettre, avant d'entrer en fonction, à un examen médical d'embauche auprès du médecin du travail compétent. (Application des dispositions de l'article L-326-1 du code de travail).

Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au nouveau titulaire en temps utile.

Conditions de carrière et de rémunération :

La rémunération des nouveaux titulaires sera fixée conformément aux dispositions de la convention collective applicable aux employés du secteur d'aide et de soins et du secteur social. (en abrégé CCT SAS)

Classement dans la carrière C4 de l'éducateur diplômé. (grade d'ancienneté 210 - 378 points indiciaires).

L'éducateur diplômé est classé lors de son entrée en service au grade d'ancienneté correspondant à son ancienneté reconnue dans la profession afférente. Des certificats de travail sont à produire.

La rémunération est adaptée aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions légales afférentes.

L'administration communale soutient l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Lors de la désignation des nouveaux titulaires il est tenu compte du plan à l'égalité des chances.

Esch-sur-Alzette, le 14 janvier 2023.

Le collègue échevinal.